

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 17 (1960)

Heft: [6]

Rubrik: Cet appel s'adresse à tous!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cet appel s'adresse à tous !

L'un de nos homes pour vieillards réfugiés héberge une russe âgée de 80 ans. Venue d'un camp de réfugiés, elle est une de celles qui, arrachée à son foyer, à sa patrie, a vu tous les siens disparaître au cours d'un exode dramatique. De longues années passées dans la déprimante atmosphère des camps en avaient fait une épave. Il lui a fallu beaucoup de temps pour réaliser qu'elle avait enfin atteint un rivage paisible, pour comprendre qu'elle ne devait plus vivre dans l'angoisse et l'attente d'on ne sait quoi, pour croire à la sollicitude dont elle était l'objet. Graduellement, elle sortit de sa torpeur, de son abattement. « Sœur », dit-elle un jour à l'assistante, « ce qui m'arrive est étrange et merveilleux : depuis des années, n'en pouvant plus de souffrir, je demandais à Dieu qu'il me retire de ce monde, maintenant, je suis contente et le prie de me permettre de vivre encore un peu ! » Pouvoir ainsi panser des plaies, donner un peu de joie, transformer ces vieillesse désespérées en un temps de repos paisible ne constitue-t-il pas un privilège qui nous fait en quelque sorte une obligation de secourir ceux de nos semblables moins favorisés par le sort ?

Un citoyen suisse, fût-il le plus nécessiteux,

n'est jamais dans une détresse aussi grande que le réfugié malade, âgé, invalide peut-être ! Désemparé, isolé, dans un pays dont il ignore en général la langue, les us et coutumes, démunie de tout, il ne subsistera que dans la mesure où on lui manifestera solidarité et compréhension.

Lorsqu'il est dans le besoin, le sans-patrie ne peut, comme un suisse, faire appel à sa commune d'origine. Il ne peut bénéficier de l'assistance des œuvres de bienfaisance établies lorsque survient la vieillesse ou la maladie : seule, l'Aide Suisse aux Réfugiés cherche à le secourir.

L'Année mondiale du réfugié vient nous rappeler la nécessité de consentir un effort supplémentaire pour atténuer la détresse des sans-patrie dans le monde. N'oublions pas ceux qui sont dans notre pays même. Si, actuellement, celles parmi les 20 000 personnes accueillies en Suisse qui sont valides arrivent à subvenir à leurs besoins, l'Aide Suisse aux Réfugiés doit soutenir de nombreux vieillards, malades et nécessiteux.

La collecte en faveur des réfugiés en Suisse qui se déroule du 15 juin au 15 juillet offre à tous l'occasion de contribuer au soulagement des souffrances de ces déshérités d'entre les déshérités. C'est un appel auquel personne n'a le droit de rester sourd !

Compte de chèques postaux : VIII 33000.

Pro Juventute part en guerre

Campagne en faveur de l'hygiène dentaire dans les écoles enfantines et primaires

Une dangereuse maladie de la population

La carie dentaire a pris une telle extension depuis la dernière guerre mondiale que l'on peut à juste raison en parler comme d'une maladie de toute la population.

2 % de dents saines !

Du point de vue statistique, c'est la Suisse qui détient le peu glorieux record de la carie dentaire ; chez nous, sur 100 enfants et adolescents, 2 seulement ont encore une dentition absolument saine.

150 millions par an

Notre population consacre annuellement plus de 150 millions de francs à des traitements dentaires. En outre, dans de nombreux endroits où il existe un service dentaire scolaire, le canton et la commune dépensent annuellement quelque 20 francs par enfant traité. De telles dépenses exigent sans aucun doute aussi que l'on lutte efficacement contre la carie dentaire.

Une campagne générale

Grâce à l'aide financière d'importants fabricants de pâtes dentifrices, Pro Juventute a pu organiser une campagne en faveur de l'hygiène buccale et dentaire dans les écoles enfantines et primaires. En collaboration avec la Société suisse d'odontologie, la Régie fédérale des alcools, la Centrale de propagande de l'industrie laitière et des spécialistes de la propagande, un programme a été établi. Il correspond au caractère de l'enseignement donné aux divers degrés de la scolarité.

La collaboration des maîtres est indispensable

Les organisateurs sont convaincus que le succès de cette campagne Pro Juventute dépend largement de la collaboration du corps enseignant, car les notions élémentaires de l'hygiène dentaire et la prévention de la carie dentaire, c'est-à-dire les soins dentaires ad hoc et réguliers ainsi que la saine manière de se nourrir doivent faire véritablement l'objet de leçons.

Quatre cantons à l'avant-garde

La campagne en faveur de l'hygiène dentaire sera organisée pendant l'année scolaire 1960/61 dans les cantons de Berne, St-Gall, Schaffhouse et Thurgovie. Les départements de l'instruction publique de ces quatre cantons ont reconnu l'urgence d'une telle campagne et en ont encouragé la réalisation par un subside financier.

Et les autres ?

Mais les ressources mises actuellement à disposition par les diverses branches de l'économie ne suffisent pas à assurer l'organisation du travail de propagande dans les autres régions de notre pays. C'est pourquoi Pro Juventute s'adresse à tous les responsables et leur demande de soutenir efficacement les efforts actuels accomplis dans la lutte contre la carie dentaire.

Un problème mondial

C'est celui de l'empoisonnement collectif, conscient ou inconscient, qui menace et a déjà atteint, dans une effrayante mesure, l'ensemble de la population mondiale :

Le tabagisme ou tabacomanie

La Suisse occupe, malheureusement, dans ce domaine aussi une position prépondérante. Nous avons déjà cité ces chiffres : Consommation suisse de cigarettes : en 1939 : 1 milliard et demi
en 1959 : 8 milliards et demi.

Ces deux chiffres se passent de commentaires et nous font mieux comprendre l'urgente nécessité de tout entreprendre pour que ce fléau social soit enrayer.

La Société française d'études des toxiques endémiques, dont le président est Monsieur P.-J. Gonnet, vient de publier un bulletin spécialement consacré au Problème du tabac en Suisse (No 18 mars-avril 1960) dont le contenu mériterait d'être diffusé et médité par tous ceux qui ont conscience de leur responsabilité d'homme. Jeunesse Forte — Peuple Libre reviendra ultérieurement sur cette question qui revêt, pour nous sportifs, un aspect tout particulièrement intéressant et important.

Fr. Pellaud.